

mortellement frappés, était sur le point de rendre l'âme. Par l'intercession du bienheureux Jean-Baptiste de La Salle auprès de Dieu, toute maladie disparut subitement.

L'autre miracle se produisit la même année, dans la maison religieuse vulgairement appelée *Maison Neuve*, auprès de Mont-réal (Marianopolim).—Le Fr. Nethelme, de la Congrégation des Ecoles Chrétiennes, souffrait tellement d'une paraplégie incurable causée par une lésion de l'épine dorsale qu'il ne pouvait faire aucun pas ni même un seul mouvement des pieds. Ainsi réduit à l'immobilité et abandonné, sans espoir, de tous les médecins, il se laissa tomber devant l'image du Bienheureux Jean-Baptiste en le suppliant avec force larmes d'avoir pitié de lui et de le secourir. Et, aussitôt, chose merveilleuse ! il sentit ses pieds se ranimer et reprendre vigueur ; et celui qui, naguère, semblait à demi mort, parut soudain ressuscité et bien portant.

Ces miracles ont été, suivant les règles, soumis à une triple discussion : d'abord dans la séance antépréparatoire tenue le treizième jour des calendes d'août de l'an MDCCCXCVII, au Palais du Rme Cardinal L. M. Parocchi, rapporteur de la cause ; ensuite dans l'assemblée préparatoire réunie au Vatican les trois des calendes de l'année suivante, en MDCCCXCVIII ; enfin dans la réunion générale tenue cette année même, le neuf des calendes de mars, en présence de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII. Dans cette dernière réunion, le Rme cardinal Lucido-Maria Parocchi soumit à la discussion ce doute : " Y a-t-il des miracles, et lesquels, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ? "—Tous les RRmes cardinaux et les autres Pères consultants apportèrent chacun leur suffrage ; et le Très Saint-Père ajouta : "—Nous avons suivi avec grande attention l'avis que vous avez exprimé au sujet des guérisons rapportées. Cependant, suivant l'usage, Nous réservons Notre jugement, pour implorer très humblement la lumière divine. Nous souhaitons, du reste, qu'un tel homme qui a accru la gloire de la France et dont la vertu est un lustre pour toute l'Eglise soit heureusement investi, le plus tôt possible, du suprême honneur des autels."

Aujourd'hui donc, IV^e dimanche après Pâques, le Saint-Père a pensé que l'honneur d'un nouveau culte devait être décerné au bienheureux Jean Baptiste de La Salle. Et, après avoir très dévotement célébré le Saint Sacrifice, le Saint-Père s'est rendu dans cette salle du Vatican et a ordonné d'appeler près de lui les RRmes cardinaux Camille Mazella, évêque de Préneste, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Lucido-Maria Parocchi, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, ponent de la cause, ainsi que Jean-Baptiste Lugari, promoteur de la Sainte Foi, et moi-même, secrétaire soussigné, et, en leur présence, a solennellement déclaré :

" Il résulte des deux miracles proposés : à savoir le premier : que le jeune Léopold Tayac a été instantanément et parfaitement guéri d'une très grave pneumonie, alors que l'état du cerveau présentait les symptômes de la mort ; et du second : que le Fr. Nethelme, de la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, a été instantanément et parfaitement guéri d'une paraplégie chronique transverse lombaire et d'ulcères aux jambes."